

Avril
2013

N°73

L!G' EN BREF

la ligue de
l'enseignement

un avenir par
l'éducation populaire

La feuille d'information de la
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FÉDÉRATION DE LOT-ET-GARONNE

Le témoin du mois :

Josiane MERROUCHE

**Les enfants étaient attirés
par les méthodes créatives**

« ... Mes actions se sont étendues à la Protection maternelle et infantile (PMI). Dans les salles d'attente de la PMI, je mettais en place de la lecture pour les bébés [...] J'espérais que cela donnerait le goût du livre aux enfants et pourquoi pas aux mamans... »

Pour lire l'intégralité du témoignage, [cliquez ici](#)



Un avenir par l'éducation populaire

Le slogan figurant depuis 2044 sur notre logo sera aussi cette année le thème de la réflexion pour le congrès de notre mouvement, qui aura lieu à Nantes en juin de cette année.

Nous considérons que l'éducation populaire doit avant tout permettre l'approfondissement démocratique, l'apprentissage d'une éducation à l'esprit critique, un enseignement aux convictions et à l'action volontaire pour faire émerger d'autres modèles de société. En se positionnant en complément de l'enseignement dit « formel », c'est-à-dire organisé par l'État, elle se développe depuis toujours en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels.

L'éducation populaire ne se limite pas à la diffusion de la culture académique, elle reconnaît aussi d'autres cultures : ouvrière, paysanne, banlieusarde, etc.). L'éducation populaire repose sur la combinaison de trois principes : accès du plus grand nombre aux savoirs et à la culture, accès considéré comme inséparable de l'exercice de la citoyenneté et enfin développement en dehors du cadre scolaire dans un cadre d'éducation non formelle. L'éducation populaire est donc, à des titres divers, porteuse de transformation sociale, légitimant ainsi le titre de mouvement qui est le nôtre.

Mais il nous faut bien constater que les révolutions économiques, écologiques et cognitives appellent aujourd'hui à re-déterminer notre vision (et notre pratique) de l'éducation populaire comme processus d'émancipation sociale et culturelle. Le temps passé devant les écrans par chacun ne fait qu'augmenter et les rapports sociaux diminuent au profit des réseaux du même nom qui ne font plus des relations humaines physiques la première dimension du « faire société ». Souvent, l'aboutissement de cette « évolution » génère dans un second temps le désintérêt chez les plus jeunes de nos concitoyens pour la chose publique. Eux qui seront les adultes de demain.

Comprendre ce que ce changement civilisationnel globalisé entraîne comme mutations dans les systèmes de représentation et les pratiques sociales devient dès lors urgent et indispensable, afin de pouvoir situer les objectifs historiques de l'éducation populaire, notamment par rapport aux grandes stratégies de l'action publique et collective aujourd'hui.

Prendre conscience que notre monde est entré dans ce qu'on appelle la globalisation représente un enjeu et un défi. L'enjeu est de comprendre ce nouveau monde sans fatalisme ni nostalgie, mais au contraire en se nourrissant de ses problématiques et en ouvrant des voies innovantes pour envisager des réponses ou plus exactement pour permettre à chacun de les trouver. Le défi de l'éducation populaire est alors de se saisir de ces avancées dans la réflexion pour mieux s'orienter, pour anticiper les futurs possibles, pour refonder des engagements et rendre les acteurs lucides et critiques, en toute connaissance.

Il ne s'agit plus de faire quelques aménagements ou adaptations à la marge mais reconsidérer une vision du monde accordée à quelques principes forts : refus de la fatalité, des enfermements qui fragmentent la société et dissocient les individus, volonté de donner un sens aux moments historiques que nous vivons et participer à l'écriture de cette histoire.

Rendez vous le 13 avril pour en débattre...

Bruno TARREAU
Délégué Général

Dans ce numéro:

Le témoin du mois	1
Edito	1
Le renouveau de Camiéta	2
Assemblée générale 2013 : le chantier des rythmes scolaires	2
Exposition « La fabrique de la paix »	2
La société civile n'est elle qu'un prestataire de ser- vices pour l'Europe?	3
Un service civique pour les élèves décrocheurs ?	3
Sport pour tous et sport de haut niveau	3
www.47.assoligue.org	4
Calendrier	4

Le renouveau de Camiéta



Le 25 avril 2013, le centre de vacances de Camiéta sera inauguré... après plus de 57 ans d'exploitation par notre fédération. Ceci mérite bien quelques explications !

Le centre de vacances de Camiéta a été acheté en 1956 par le Conseil Général de Lot-et-Garonne, sur proposition de la Fédération des Œuvres Laïques. Il a, depuis cette époque, toujours été exploité par notre fédération pour accueillir notamment

des « colonies de vacances », des familles et dès 1984 des classes de découverte et voyages scolaires. Il est à ce moment devenu permanent et réalise aujourd'hui plus de 20 000 journées annuelles, essentiellement pour les Lot-et-Garonnais.

En 2004, le Conseil Général a pris la décision de mettre en vente le domaine de 7 hectares et demi et, après une période d'incertitude, un accord a été trouvé qui a permis à la Ligue de l'enseignement de se porter acquéreur de 2 hectares, le reste étant dévolu à la mairie d'Urrugne via l'EPFL (Établissement Public Foncier du Pays Basque) pour faire de ce site un espace d'habitation. Avec cette volonté du Conseil

Général de préserver une activité historique à fort caractère social, notre projet a pu perdurer.

Parallèlement, la CAF du Lot-et-Garonne a participé au financement de l'opération et des travaux de rénovation permettant ainsi à cet équipement de pouvoir accueillir son public aux normes de confort, de sécurité et d'accessibilité actuelles...

Les travaux ont duré près de 2 ans, en 3 tranches. Avant l'été 2012 la première phase a concerné les extérieurs, reprises des sanitaires, réaménagement du domaine, circulation et aussi 8 chalets avec sanitaires. La saison de printemps et d'été a ainsi pu être préservée en grande partie. La deuxième tranche durant l'été 2012 a con-

cerné la rénovation des logements de fonction. Dès le mois d'octobre 2012 la dernière tranche concernait les travaux du bâtiment qui ont commencé avec la reprise complète des hébergements et l'agrandissement de la salle de restaurant avec création d'une nouvelle salle de classe et d'activités. La réception a été faite le 28 février 2013, après 5 mois de chantier sous une pluie quasi permanente !!!

L'inauguration aura lieu en présence de messieurs Laborde et Magal, Président et Directeur de la CAF de Lot-et-Garonne, mais aussi des élèves et enseignants des écoles de la Sauvetat de Savères et Saint Robert, qui effectuent un séjour à ces dates en Pays basque.

Assemblée générale 2013 : le chantier des rythmes scolaires

Le premier chantier abordé par notre assemblée générale qui aura lieu le samedi 13 avril 2013 à Pujols, concerne l'école publique, sa refondation et la réforme des rythmes scolaires qui en découle. Le décret du 26 janvier 2013 sur les rythmes scolaires ouvre de réelles perspectives pour refonder l'organisation des temps scolaires et reconnaît la nécessité de mieux articuler apprentissages scolaires, non scolaires et ressources du territoire.

Dans cette optique, ne renonçons pas à la qualité des activités périscolaires. Sur le fond, elles doivent promouvoir un accompagnement qui associe la

culture, l'expression artistique, le sport, les pratiques numériques, les sciences, les techniques, l'environnement, la méthodologie de travail et de projet, la valorisation des compétences non académiques, la citoyenneté, la solidarité... Sur la forme, un encadrement qualitatif indispensable et quantitatif minimum doit être respecté. A ces conditions, le secteur associatif est prêt à innover et impulser des dynamiques pédagogiques enrichissantes pour le système.

Il ne le fera pas seul. Pour l'intérêt de l'enfant et de son éducation globale, il faut rechercher les complémentarités et interac-

tions entre les temps, les espaces, les contenus et les acteurs éducatifs. Des projets éducatifs territoriaux ambitieux supposent donc une concertation effective entre collectivités, associations et enseignants, pouvant aboutir à une organisation des rythmes adaptée au contexte local. Cela impliquera de prendre le temps nécessaire à une élaboration véritablement partagée des projets de territoire.

La Ligue de l'enseignement s'engage à accompagner l'École, les collectivités et les associations pour la mise en œuvre des projets éducatifs territoriaux et à former les acteurs de ces nou-

veaux temps : personnels, animateurs, intervenants et bénévoles. Car ce qui est en jeu, c'est la capacité de notre pays d'assurer pour tous ses enfants l'égal accès aux savoirs émancipateurs.



Exposition « La fabrique de la paix »



Dans le cadre des semaines d'éducation contre le racisme et les discriminations organisées par le 100% Collectif, la Ligue de l'enseignement en partenariat avec la Mairie d'Agen et l'Agglomération d'Agen, accueille l'exposition « La fabrique de la

paix » du 02 au 09 avril 2013 dans la salle de la rotonde au stadium 17 Cours Washington à Agen.

« La Fabrique de la paix » est une exposition interactive unique en son genre, qui propose aux jeunes de réagir à des situations quotidiennes qui mettent en jeu leurs préjugés, leur tolérance et leur capacité à faire des compromis pour résoudre des conflits. Une cinquantaine d'activités variées proposent aux visiteurs de réagir à des situations quotidiennes, pour évaluer eux-mêmes leurs préjugés et les effets de leurs comportements. L'approche de la Fabrique de la Paix consiste à remonter aux

origines du préjugé, à aider les enfants à identifier son impact dans leur vie et à le démasquer lorsqu'ils y sont confrontés.

Vingt plages horaires sont prévues pour la visite des établissements scolaires. Ainsi nous accueillerons prioritairement des classes de CM2, de collège et de seconde des établissements de la ZAP d'Agen. Elles bénéficieront d'un parcours adapté à leur niveau et seront accompagnées par trois personnes en services civiques et la déléguée éducation ayant chacune suivi une formation adaptée.

Pour cette année, La ligue de l'enseignement ne peut recevoir

l'exposition que sur une durée très courte. Elle projette de la faire revenir d'ici deux ans, en fonction des disponibilités nationales afin qu'elle puisse circuler sur les trois Zones d'Activités Pédagogiques (ZAP) du département.

Cette exposition sera ouverte au grand public le samedi 06 avril 2013 de 10h à 17h (entrée libre et gratuite). Pour plus de renseignement consultez le site www.lafabriquedelapaix.org ou contactez Laurence Lamorlette : l.lamorlette@aligue-fo47.org

La société civile n'est elle qu'un prestataire de services pour l'Europe?

Aujourd'hui dans de nombreux programmes communautaires y compris le Programme d'Éducation et Formation tout au long de la Vie, les organisations européennes de la société civile peuvent être financées par des subventions européennes. Ainsi les organisations européennes peuvent jouer leur rôle au sein de la vie démocratique de l'UE en organisant diverses actions visant à informer les citoyens de ce qu'il se passe à Bruxelles et véhiculer leurs opinions auprès des institutions européennes. Ce soutien financier pourrait disparaître dans le futur programme pour les acteurs de l'éducation alors qu'il sera maintenu dans divers autres secteurs

comme les affaires sociales, la citoyenneté, la santé, le développement durable ou la justice. Lors de l'élaboration du futur programme de financement 2014-2020, la Direction Générale de l'Éducation et de la Culture a remplacé les subventions de fonctionnement par des subventions par projets. Au-delà de la menace que cela représente pour le travail quotidien des organisations européennes, ce type de financement les réduit à des fournisseurs de services en restreignant l'éventail de leurs activités à des objectifs européens très spécifiques et en les privant de leur indépendance politique. En effet les subventions de fonctionnement permet-

tent une plus grande flexibilité et liberté d'expression pour les organisations de la société civile. Cette situation qui satisfaisait jusqu'à présent les deux parties pourrait disparaître au détriment d'un véritable dialogue civil en matière d'éducation et de formation.

Le Règlement Financier de l'UE mentionnant spécifiquement les subventions de fonctionnement pour financer « le fonctionnement d'un organisme poursuivant un but d'intérêt général de l'Union ou un objectif qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de l'Union et la soutient ». La décision de suppression est par conséquent purement politique et difficilement justifiable et la

plateforme européenne de la Société Civile pour l'Éducation tout au long de vie (EUCIS-LLL) appelle à une mise en œuvre équitable du Règlement Financier dans tous les secteurs.

Pour plus d'informations sur les actions entreprises par la Plateforme européenne de la Société Civile pour l'Éducation tout au long de vie (EUCIS-LLL) relatives au futur programme Erasmus pour tous/YES Europe, [voir leur site web.](#)



Un service civique pour les élèves décrocheurs ?



L'Agence du service civique en lien avec son ministère de tutelle et avec le ministère de l'Éducation nationale a initié un travail depuis novembre 2012 avec les quelques associations agréées sur l'accueil de jeunes « décrocheurs » (terminologie actuelle employée pour désigner des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme) en service civique et sur les spécificités éventuelles de cet accueil. La

Ligue de l'enseignement est associée à cette réflexion et sa position sur cet accueil et l'organisation institutionnelle qui devrait être mise en place afin de respecter au mieux l'esprit du service civique est de le rendre le plus pertinent possible pour les jeunes qui s'y investiraient. Après la tenue de 4 réunions interacadémiques en janvier et en février entre les différentes parties prenantes (plateformes d'appui et de suivi aux décrocheurs, services information orientation des rectorats, DRJSCS, DDCS, associations), le groupe de travail national a finalisé un "cahier des charges" qui sera diffusé aux différents services de l'éducation nationale et

des préfectures concernées, accompagné d'un courrier de Martin Hirsch.

Le service civique peut être envisagé comme une étape de reconstruction, de reprise de confiance en soi et de remise en mouvement pour certains jeunes, décrochés ou non. En ce sens, si l'on considère la dimension insertion professionnelle, une articulation doit être pensée avec les emplois d'avenir. La prise de contact avec le secteur associatif facilitée par le service civique peut trouver une suite via ce dispositif qui s'adresse essentiellement à des jeunes de bas niveau de qualification, leur proposant des perspectives à moyen terme de qualification, de

formation et d'emploi.

Le suivi doit en effet pouvoir perdurer en lien avec les institutions membres des instances de pilotage départementales et académiques afin que les solutions trouvées (formation professionnelle, emploi d'avenir ou reprise d'étude) soient pérennes. Cela suppose que l'on fasse évoluer les indicateurs de réussite (et de subvention) des structures qui ont en charge le suivi des jeunes pour pouvoir se préoccuper de cette réussite (il ne suffit pas de « caser » les jeunes quelque part pour considérer qu'une solution leur a été trouvée).

Sport pour tous et sport de haut niveau

La Cour des comptes a récemment rendu public un rapport sur le sport pour tous et le sport de haut niveau. Elle a, pour la première fois, analysé les performances des politiques de l'État sur deux objectifs définis par les pouvoirs publics : faire accéder les citoyens à une large variété de disciplines sportives et figurer parmi les nations les plus performantes dans le sport de haut niveau.

L'État est un acteur essentiel dans l'organisation et la régulation des activités sportives. Les constats effectués par la Cour font ressortir la nécessité de faire évoluer le dispositif existant afin de mieux atteindre les objectifs fixés. Les montants

mobilisés dans le périmètre du ministère des sports ont atteint 867 M€ en 2012 : 310 M€ consacrés aux dépenses de rémunérations et de fonctionnement des services ; 275 M€ pour le programme « sport » du budget de l'État, dont près de 70 % affectés au sport de haut niveau ; enfin, le CNDS, dont la vocation première est le financement du sport pour tous dans sa dimension territoriale, a bénéficié de 282 M€.

L'État consacre des crédits importants au développement du sport pour tous. Hors sport à l'école, ceux-ci se sont élevés à 387 M€ en 2011. Il s'agit en fait d'une politique partagée avec les collectivités territoriales, qui

apportent l'essentiel du financement des clubs et des équipements qui pose la question de la complémentarité de l'action de l'État avec celle des collectivités territoriales. Près de 50 % des Français âgés de plus de 15 ans pratiquent un sport au moins une fois par semaine. Ce constat contraste avec un taux moyen de licence (27,2 % de la population en 2011) et des inégalités marquées dans l'accès aux clubs : certains publics - femmes, handicapés, habitants des zones urbaines sensibles.

L'action de l'État en faveur d'un égal accès au sport est, en effet, aujourd'hui trop peu efficace, et apparaît même résiduelle par rapport à celle des collectivités

territoriales. Sa légitimité ne peut être réaffirmée que si une réforme de ses modes d'intervention est engagée, en se réorientant résolument vers les publics les plus éloignés de la pratique sportive. Cette réorientation doit également s'appuyer sur une meilleure articulation entre le sport à l'école et le sport en club.

[Lire le rapport complet en cliquant ici.](#)



07 AVRIL LE CINÉMA C'EST POUR TOUT LE MONDE

Bonjour à tous ! L'association Tom Enfant Phare vous attend à la prochaine séance Cinéma différence le **Dimanche 7 avril 2013 à 15h** aux Montreurs d'Images à Agen avec le film **AU BOUT DU CONTE** d'Agnès Jaoui.

Le Cinéma Les Montreurs d'Images vous offre la possibilité de réserver vos places à l'avance :

à partir du mercredi précédant la séance (le mercredi 3 avril), à l'accueil des Montreurs d'Images (paiement au moment de la réservation). Le cinéma est ouvert tous les jours, 30 mn avant l'horaire de la 1ère séance du jour, et en continu jusqu'à la fin de la dernière séance.



Calendrier

5 Avril - Marmande - 20h15
Cinéma Le Plaza - Ciné Concert
Projection de « Métropolis » accompagnée en direct de 16 musiciens
Renseignements: leplazamarmande.com

7 Avril - Estillac- 9h
Championnat départemental VTT - Zone Mestre Marty organisé par Vélo Club du Brulhois et de l'Agenais
Renseignements: 06.33.53.63.75

10 Avril - Ste Livrade/Lot - 9h30
Rencontres départementales multisports USEP
Renseignements : 05.53.77.05.34

14 Avril - Pujols
Championnat régional VTT organisé par Pujols Rando Nature 47
Renseignements : 06.28.25.68.40

17 Avril - Agen - 20h30
Montreurs d'images
Projection de « Promised Land » suivie d'une rencontre avec le collectif « Non au gaz de schiste du Lot-et-Garonne »
Renseignements: lesmontreursdimages.com

20 Avril - Montayral
Raid du Pech - Raid Multisports organisé par Pech Bike Club
Renseignements: pechbikeclub.com ou 07.87.86.97.66

22 Avril - Aiguillon - 9h30
Recontres Danse USEP
Renseignements: 05.53.77.05.34

27 Avril - Varès - 13h30
Course Cyclospor - Souvenir Danièle Souyri organisée par l'AL Varès
Renseignements : 05.53.88.85.11 (HR) ou 06.72.77.08.96



19 AVRIL COULEUR FEMMES ET ANAMORPHES

Le Vendredi 19 avril à 20h30, le cercle de lecture de l'Amicale de Casteljaloux, organise en partenariat avec la Bibliothèque de Casteljaloux, une soirée lecture intitulée "Couleur Femmes". En complément de cette soirée vous pourrez découvrir l'exposition "ANAMORPHOSES" proposée par Yves CORIOU".

25 AVRIL OUVERTURE ANTICIPÉE DU FESTIVAL ACCORDÉONS NOUS À TRENTELS

Une bonne manière de vous mettre l'eau à la bouche pour ce 10ème Festival: "Accordéons-nous à Trentels"...En guise d'amuse bouche une première date en amont : le 25 avril au cinéma le Liberty, pour présenter le festival sur le territoire, avec un conte musical " La branche qui chante" (dit par Graines de conteurs et accompagné par les Dia...toniques) suivi d'un documentaire de Jean-François Aurenty sur Marc Perrone "Le voyageur des contes diatoniques".

Très prochainement le programme complet du festival qui se tiendra au mois de mai...



Les articles sont lisibles dans leur intégralité sur le site dédié aux associations : www.47.assoligue.org
Si vous souhaitez que nous relayons vos informations, il vous suffit de nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante: vieassociative@laligue-fo147.org

La feuille d'information des adhérents, des associations affiliées et des sympathisants de la :

Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques
108 rue Fumadelles - BP 60179 - 47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37
Mail : contact@laligue-fo147.org

Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 13h30-18h
Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h



Imprimé par nos soins